



SPORTING CLUB DE PLAISANCE

RANDONNÉE – MONTAGNE - ESCALADE

ASSEMBLEE GENERALE DU 10 NOVEMBRE 2023

PRESENTS : 218 ADHERENTS PRESENTS OU REPRESENTES ⇒ L'ASSEMBLEE GENERALE PEUT DONC VALABLEMENT SE TENIR, LE QUORUM ETANT DE 165

1. RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Ce rapport moral est présenté par le Président Pierre ROUMAGNAC. Le Président présente les orientations générales de la Section durant l'exercice 2022 / 2023. Le nombre d'adhérents a progressé de 100 en 2 ans. Il insiste plus particulièrement sur le nombre de bénévoles (une soixantaine) permettant de proposer une grande variété d'activités tout au long de l'année. Xavier, Denis, Dominique et Régine détaillent les activités réalisées tout au long de l'année sportive. Pierre présente les réflexions sur l'organisation à faire évoluer compte tenu de la progression significative du nombre d'adhérents de notre Section. D'autre part, il est nécessaire de privilégier les activités plus « sportives ». Pour finir, la section fêtera les 50 ans de sa création en 2026. Une réflexion (2024) approfondie sur la forme que prendra cet anniversaire tant sur le plan des activités (les défis) que sur le plan des adhérents, de la ville et de l'extérieur.

2. RAPPORT FINANCIER DU TRESORIER

Les recettes et les dépenses sont commentées par Alain BOLEAT. Le solde positif (excédent) de la période 2022 / 2023 ressort à 8 723,74 euros. Cet excédent est essentiellement dû à une anticipation des recettes liée à des séjours 2023 / 2024 et pour le reste à des dépenses budgétées pour l'emploi d'un D. E. non réalisées. Le total des « avoirs » (caisse, compte courant, livrets épargne) s'élève au 31 08 2021 à 41 834,48 €. Le budget pour la période 2022 / 2023 prévoit un déficit de 4 650 Euros en anticipation des dépenses liées aux séjours financés dans l'exercice précédent.

Le rapport moral et le rapport financier ont été adoptés à l'unanimité des présents et des représentés et il est désormais possible de les consulter dans les locaux de la Section.

3. INTERVENTION DES INVITES

Monsieur le Maire, dit quelques mots pour souligner le bon fonctionnement de la Section. Il insiste particulièrement sur le projet partagé de création d'une salle de bloc dans un établissement scolaire à construire.

Jacqueline Winnepenninckx présidente du Comité 31 de la FFRandonnée souligne le besoin de bénévoles du Comité et souligne le dynamisme de la Section.

4. ELECTION DU COMITE DIRECTEUR

Tous les membres du Comité directeur se représentent. Claudine Dumas, Guillaume Feron et Jean-Michel Gueblé souhaitent rejoindre le Comité Directeur. Les candidats sont élus à l'unanimité. La réunion du nouveau Comité Directeur qui désigne le Bureau et organise son fonctionnement (responsabilité des encadrants et composition des commissions) est fixée au lundi 13 novembre à 20 h 30 au Club.

Marie-Claire Lacam, Laurent Bécard et Serge Florenty se sont portés volontaires comme représentants des adhérents de la Section à l'Assemblée Générale du S. C. P. (qui se tiendra fin 2023) ; Jean-Jacques Gaillard et Alain Lascours ont accepté le rôle de vérificateurs aux comptes. Tous sont élus à l'unanimité.

5. QUESTIONS DIVERSES

- Il est demandé que les participants aux séjours soient connus de tous : Pierre donne un accord de principe, le Comité directeur définira la forme retenue en tenant compte que ces informations sont exclusivement destinées aux adhérents.
- Une nouvelle adhérente remarque que les frais de co-voiturage pour les sorties randonnées lui semblent excessifs, induisant un enrichissement du conducteur. Pierre rappelle que le calcul préconisé est décidé par le Comité directeur, que les références citées par cette adhérente à titre de comparaison ne tiennent pas compte de différents paramètres en sus du carburant (assurance, entretien, amortissement...). Chaque adhérent est libre de se proposer pour prendre sa voiture, ou d'y aller seul ou seule. L'assertion d'enrichissement personnel est fausse et a fortement surpris les personnes présentes.

L'Assemblée Générale se clôture par le pot traditionnel.